

Wampole, Frost, Park Davis, Harver, etc., font beaucoup d'affaires avec les médecins canadiens-français; cela n'empêche pas que les représentants de deux de ces maisons nous ont dit que nous étions le seul médecin qui demandait ses factures en français.

Allons, confrères, un bon mouvement. Lors du passage, chez vous, d'un représentant d'une de ces maisons, ou toutes autres, exigez que toute la correspondance se fasse en français.

Et vous aurez servi dignement votre pays.

* * *

Il paraît que la compagnie d'assurance sur la vie qui porte le nom "La Sauvegarde" n'y va pas par quatre chemins pour dire ce qu'elle pense.

Plusieurs confrères ont, sans doute, reçu, comme nous, un avis du Bureau chef, signé par M. Bonhomme, le Gérant Général.

Que veut-il, ce bon M. Bonhomme? Pas grand chose. "Notre direction, dit-il, a résolu d'exiger que tous ses médecins-examineurs qui ne sont pas encore actionnaires *le deviennent*."

Il ne veut certainement pas grand chose. Depuis quand la compagnie, qui s'appelle "La Sauvegarde" peut-elle exiger que, nous, médecins-examinateurs, soyons des actionnaires?

Et cet aimable gérant fini sa lettre en demandant ceci: "Nous désirons savoir si vous avez l'intention de vous conformer à ce règlement."

Pour notre part nous pouvons informer M. Bonhomme que nous n'avons pas l'intention, non, *jamais*, de nous conformer à ce règlement. Nous ne reconnaissions à personne, pas même à "La Sauvegarde", bien que nous soyons un de ses médecins-examinateurs, le droit d'exiger que nous soyons un actionnaire.

Que la charmante compagnie raye notre nom sur sa liste, comme médecin-examinateur, la chose nous est parfaitement égale.